



CHAMPIONNAT PROVINCIAL FÉMININ 2026
2026 WOMEN'S PROVINCIAL CHAMPIONSHIP



Informations générales et règlementation spécifique

General information and specific rules

Complexe sportif Desjardins de Rimouski

4-7 janvier 2026 / January 4-7, 2026

1- INFORMATIONS GÉNÉRALES / GENERAL INFORMATION

Les règles du curling pour le jeu supervisé de Curling Canada s'appliquent lors de tous les évènements sanctionnés par Curling Québec ainsi que la règlementation inscrite dans le Guide des compétiteurs de la Série Élite. Les règlements spécifiques décrits ci-après auront cependant préséance pour ce championnat. En cas de contradiction dans l'interprétation d'un règlement, le libellé en version française des documents de CQ aura toujours préséance et la version anglaise des documents CC aura préséance.

Curling Canada's Rules of Curling for supervised play apply as well as the rules listed in the Elite Series Competitor's Guide. However, the rules stipulated in this document will prevail during the championship. In the event that there is a discrepancy between the French and the English texts, the French version of all CQ documents will take precedence and the English version of all Curling Canada documents will take precedence.

Site hôte

Complexe sportif Desjardins
150 2^e rue Est
Rimouski, QC, G5L 0H6

Host site

Complexe sportif Desjardins
150 2nd street East
Rimouski, QC, G5L 0H6

Activités protocolaires

Soirée d'ouverture : Une soirée d'ouverture aura lieu au Complexe sportif Desjardins le dimanche 4 janvier à partir de 18h30. La présence de toutes les participantes est requise.

Ceremonial activities

Opening evening: An opening evening will be held at the Complexe sportif Desjardins on Sunday January 4th at 6:30 PM. Presence of all the participants is required.

Arbitre en chef

M. Robert Rajotte (arbitre en chef)
Mme Diane Cyr (adjointe)
M. Mario Deshaies (adjoint)

Head Umpire

Mr. Robert Rajotte (chief umpire)
Ms. Diane Cyr (assistant)
Mr. Mario Deshaies (assistant)

Réunion des équipes

Une rencontre virtuelle aura lieu le 30 décembre à 18h30 pour répondre aux questions concernant le championnat. L'arbitre en chef ainsi que ses adjoints et Émile Asselin seront présents à la rencontre. Un lien pour accéder à la rencontre sera envoyé à la personne contact de l'équipe, mais n'importe quel membre de l'équipe officielle peut être présent. Pour les équipes qui ne seraient pas disponibles lors de la rencontre, veuillez envoyer vos questions par courriel à Émile Asselin (emile.asselin@curling-quebec.qc.ca).

Team Meeting

An online meeting will be held on December 30th at 6:30 PM to answer questions about the championship. The head umpire, his assistants and Émile Asselin will be present. A link to access the team meeting will be sent to each team's contact, but any official team member can attend the team meeting. For teams who can't be at the meeting, please send your questions to Émile Asselin (emile.asselin@curling-quebec.qc.ca).

Formulaire d'entente de participation

Toutes les équipes doivent signer le formulaire d'entente de participation au championnat (Annexe D de ce document) et le remettre à l'arbitre en chef avant leur premier match.

Participation agreement form

All teams must sign the participation agreement form (Annex D of this document) and return it to the head umpire before their first game.

2- RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE / SPECIFIC RULES

<u>Formule de championnat</u>	<u>Championship format</u>
Six (6) équipes disputent un tournoi à la ronde (5 matchs) à l'issue duquel les trois (3) meilleures équipes seront qualifiées pour la ronde éliminatoire.	The six (6) teams will play a round robin (5 games) and the top three (3) teams will qualify for the playoffs.
<u>Équipement – Têtes de brosse autorisées</u>	<u>Equipment – Approved Brush Heads</u>
Veuillez svp prendre en note que le moratoire de Curling Canada sur le balayage sera appliqué intégralement. Ainsi, seules les têtes de brosses approuvées par la Fédération Mondiale de Curling seront autorisées durant le championnat. Une équipe prise en défaut avec de l'équipement non conforme perdra automatiquement le match en cours.	Please note that Curling Canada's sweeping moratorium will be in effect for the entirety of this championship. Therefore, only the World Curling Federation approved brush heads will be accepted. Any team found to be using an illegal brush head will automatically lose the current game
<u>Durée des matchs</u>	<u>Length of games</u>
Les matchs seront de dix (10) bouts et il y aura une pause obligatoire de cinq (5) minutes après le cinquième bout. Pour les autres pauses entre les autres bouts, les équipes auront 45 secondes pour débuter le bout suivant. Tous les matchs prévus dans le cadre du championnat devront obligatoirement être disputés à défaut de quoi des sanctions seront prises contre les équipes fautives. Une équipe pourra concéder la victoire à tout moment après la fin du cinquième bout	All games will be ten (10) ends and there will be a mandatory five (5) minute break after the conclusion of the 5 th end. For the breaks between the other ends, teams will have 45 seconds to start the next end. All scheduled games must be played otherwise sanctions will be taken against the offending teams. A team may concede at any time after the conclusion of the fifth (5 th) end.
S'il y a égalité à la suite des bouts réglementaires, le jeu doit alors se poursuivre pendant autant de bouts supplémentaires nécessaires pour déclarer une équipe gagnante. La rotation du jeu (extrémité vers laquelle les pierres sont lancées) ne doit pas être modifiée. Les équipes pourront avoir une pause d'une (1) minute si elles le souhaitent.	If games are tied after the completion of the tenth end, extra ends will be played until a winning team is decided. The direction in which the stones are thrown must not be modified. Play will continue from where it left off without bringing stones to the opposite end. Teams may have a one (1) minute break if they wish to.
<u>Temps de réflexion</u>	<u>Thinking Time</u>
Le temps de réflexion accordé à chacune des équipes pour compléter dix (10) bouts sera de trente-huit (38) minutes et 4,5 minutes seront accordées pour chaque bout supplémentaire.	Thirty-eight (38) minutes of thinking time will be allotted to each team to play a ten (10) end game. Each team will be given 4.5 minutes to complete each extra end.
<u>Temps morts</u>	<u>Timeouts</u>
Chaque équipe a droit à un (1) temps mort par match et à un (1) temps mort à chacun des bouts supplémentaires.	Each team may use one (1) timeout per game, and one (1) time out for each extra end.
Le chronométreur arrêtera le temps de l'équipe active au signal provenant d'un joueur sur la surface de jeu.	The timekeeper will stop the clock of the delivering team at the signal from a player on the playing surface.
Les temps morts sont d'une durée maximum de 60 secondes (excluant le temps de déplacement de l'entraîneur ou de la cinquième joueuse).	Each timeout will last no longer than 60 seconds excluding travel time for the coach or the 5th player.

<p>Le temps de déplacement pour l'entraîneur ou la cinquième joueuse sera déterminé par l'arbitre en chef.</p> <p>L'entraîneur ou la cinquième (5e) joueuse (mais pas les deux) peut rencontrer l'équipe près de la maison à n'importe quel moment pendant un temps mort.</p> <p>L'entraîneur ou la cinquième (5e) joueuse de l'équipe inactive (qui n'appelle pas le temps mort) pourra rencontrer les joueuses à l'extrémité la plus rapprochée de leurs sièges réservés.</p>	<p>The travelling time for the coach or the fifth player will be determined by the chief referee.</p> <p>The coach or the fifth player (but not both) can join the team near the house at any time during a timeout.</p> <p>The coach or fifth player from the inactive team (the team who did not call the timeout) must stay at the closest end of the ice to the reserved coaches' seats.</p>
<p><u>Zone sans ricochet</u></p> <p>Si, avant le lancer de la sixième pierre d'un bout, une pierre lancée provoque, directement ou indirectement, le déplacement d'une pierre adverse qui touche la ligne médiane dans la zone de garde protégée (ZGP) vers une position où elle ne touche plus la ligne médiane ou vers une position en dehors de la zone de garde protégée (ZGP), l'équipe non fautive a le choix de :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) Retirer du jeu la pierre lancée et replacer toutes les pierres qui ont été déplacées vers leurs positions préalables à la violation. (ii) Laisser toutes les pierres là où elles se sont immobilisées. <p>Si la pierre est déplacée de la ligne médiane vers une position hors-jeu, alors la règle de la zone de garde protégée (FGZ) s'applique.</p>	<p><u>No tick zone</u></p> <p>If, prior to the delivery of the sixth stone of an end, a delivered stone causes, either directly or indirectly, an opposition stone in the Free Guard Zone (FGZ) which is touching the centre line to be moved to an off-centre line position or to a position outside the FGZ, the non-offending team has the option to:</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) remove the delivered stone from play, and replace all stones that were displaced to their positions prior to the violation taking place; or (ii) leave all stones where they came to rest. <p>If a rock is moved from the center line to an out-of-play position, the free guard zone (FGZ) rule will apply.</p>
<p><u>Périodes d'entraînement avant la compétition</u></p> <p>Chaque équipe aura droit à dix (10) minutes de période d'entraînement sur chacune des pistes (voir horaire complet à l'annexe A).</p>	<p><u>Pre-competition Practices</u></p> <p>Each team will have ten (10) minutes to practice on each sheet before the start of the championship (see annex A for the practice schedule).</p>
<p><u>Périodes d'échauffement d'avant-match</u></p> <p>Les périodes d'échauffement d'avant-match débuteront trente (30) minutes avant l'heure indiquée sur l'horaire officiel. Les deux équipes ont droit à une période d'échauffement sur leur piste désignée. Cette période sera de neuf (9) minutes par équipe plus deux (2) fois une (1) minute pour effectuer les placements pour l'avantage de la dernière pierre (PDP).</p>	<p><u>Pre-game Practices</u></p> <p>Pre-game practices will begin thirty (30) minutes prior to the game times as indicated on the official draw. Both teams will have the opportunity to practice on their assigned sheet. Practice sessions will be nine (9) minutes per team, plus two (2) times one (1) minute to throw the draws to the button for the last rock advantage (LSD).</p>
<p><u>Périodes d'entraînement en soirée</u></p> <p>Des périodes d'entraînement seront possibles chaque soir immédiatement après la fin du dernier match. Les périodes sont disponibles par réservation seulement. Veuillez réserver vos temps d'entraînement avec l'arbitre en chef avant le début de la dernière séance de la journée. Une exception sera faite pour les équipes qui jouent lors de la dernière séance de la journée.</p> <p>Toutes les périodes seront supervisées par un arbitre et seront d'une durée maximum de quinze (15) minutes par piste. La priorité</p>	<p><u>Evening Practices</u></p> <p>Practice time will be available every night immediately after the end of the last game. Practice will be available by reservation only. Reserve your practice time with the head official prior to the start of the last draw on the day in the day's schedule. An exception will be made for teams playing in the last draw of the day.</p> <p>Practice will be limited to fifteen (15) minutes per sheet and will be supervised by an official. Priority will be given to the teams who</p>

<p>sera accordée aux équipes qui jouent en premier le lendemain. Aucun entretien sur les pistes ne sera effectué avant ces périodes d'entraînement.</p>	<p>play the earliest the following day. There will be no ice maintenance before these practices.</p>
<p>La période d'entraînement en soirée aura une durée totale maximale d'une heure. Dans l'éventualité où plus de quatre équipes voudraient pratiquer sur la même piste, l'heure sera divisée également entre toutes les équipes impliquées.</p>	<p>The evening training period will have a maximum total duration of one hour. If more than four teams wish to practice on the same sheet, the hour will be divided equally among all the teams involved.</p>
<p>Les équipes peuvent uniquement s'entraîner sur les pistes sur lesquelles elles vont jouer le lendemain. Les équipes peuvent s'entraîner uniquement avec les pierres de la couleur qu'elles utiliseront pour les matchs en question.</p>	<p>Teams are only allowed to practice on the sheets they will play on the next day. Teams may only practice with the rocks of the colour they will use for the games in question.</p>
<p><u>Avantage de la dernière pierre - ronde préliminaire</u></p>	<p><u>Last rock advantage - preliminary round</u></p>
<p>L'avantage de la dernière pierre sera déterminé par deux (2) placements pour la dernière pierre (PDP) effectués après la période d'entraînement d'avant-match. Le premier placement sera effectué avec la rotation horaire et le deuxième avec la rotation antihoraire.</p>	<p>Last rock advantage will be determined by two (2) draws to the button delivered after the pre-game practice. The first draw will be delivered with the clockwise rotation, and the second will be delivered with the counterclockwise rotation.</p>
<p>Les deux (2) équipes devront déclarer à un arbitre les joueurs qui effectueront les placements PDP avant le début de la première période d'entraînement.</p>	<p>Both teams must declare to an umpire which players will be delivering the LSD draws before the start of the first practice.</p>
<p>La couleur des pierres est prédéterminée pour le tournoi à la ronde. L'équipe lançant les pierres rouges s'entraînera en premier et effectuera ses deux (2) placements PDP dès la fin de sa période d'entraînement. L'équipe lançant les pierres jaunes s'entraînera en deuxième et lancera également ses deux (2) placements PDP immédiatement après sa période d'entraînement.</p>	<p>Rock colour is predetermined during round robin play. The team delivering the red stones will practice first and will complete their two (2) LSD draws immediately after their practice. The team delivering yellow stones will practice second and will also complete their two (2) LSD draws immediately after their practice.</p>
<p>La triangulation sera utilisée pour mesurer une pierre qui s'immobilise sur le bouton. Une distance de 199,6 cm sera accordée à une pierre qui ne touche pas à la maison ou qui n'a pas été lancée pendant la minute réglementaire.</p>	<p>Triangulation will be used to measure a stone that covers the button. A distance of 199,6 cm will be given to any stone that does not touch the house or that has not been delivered during the allowed minute.</p>
<p>Si une équipe obtient un cumulatif de 0,0 cm ou de 399,2cm, le protocole pour les PDP de Curling Canada sera appliqué.</p>	<p>If a team has a total distance of 0,0 cm or 399,2 cm, Curling Canada's protocol for LSD will be applied.</p>
<p>Chaque membre de l'équipe devra effectuer au moins deux (2) placements PDP pendant le tournoi à la ronde (5e joueur exclu), un avec la rotation horaire et un avec la rotation antihoraire.</p>	<p>Each member of the team must deliver at least two (2) LSD draws during the round robin (5th player excluded), one with the clockwise rotation and one with the counterclockwise rotation.</p>
<p><u>Bris d'égalité</u></p>	<p><u>Tiebreakers</u></p>
<p>Il n'y aura pas de bris d'égalité dans le cadre de ce championnat.</p>	<p>There will be no tiebreaker games during this championship.</p>

<u>Rencontre après la ronde préliminaire</u> Une rencontre aura lieu à la suite de la ronde préliminaire avec les équipes qualifiées. L'heure exacte et le lieu de cette rencontre seront communiqués aux équipes en temps et lieu.	<u>Meeting after the preliminary round</u> A meeting with the qualified teams will be held after the preliminary round. The exact time and location of that meeting will be communicated to the teams in due time.
<u>Classement des équipes et ronde éliminatoire</u> À l'issue de la ronde préliminaire, les équipes seront classées de 1 à 6 en fonction des critères suivants : 1- Fiche victoires et défaites globales 2- Résultat des matchs entre les équipes impliquées. 3- Le cumulatif net des PDP. Les huit (8) meilleurs résultats sur dix (10) seront comptabilisés. Les équipes toujours à égalité à la suite de l'application des critères #1 et #2 seront alors départagées (classées) uniquement en fonction du critère #3 (PDP) Les équipes classées #1, #2 et #3 seront qualifiées pour la ronde éliminatoire et seront identifiées comme suit : Q1, Q2 et Q3. Demi-finale : Q2 contre Q3 Finale : Q1 contre gagnantes de la demi-finale	<u>Team ranking and playoffs</u> At the conclusion of the preliminary round, teams will be ranked from 1 to 6 as follows: 1- Overall win-loss record 2- Head-to-head result of implicated teams 3- LSD net total - the best eight (8) out of ten (10) results will be counted Teams that are still tied after criteria #1 and #2 have been applied will be ranked solely by criteria #3 (LSD) Teams ranked #1, #2 and #3 will be qualified for the playoff round and will be identified as follows: Q1, Q2 and Q3 Semi-final: Q2 vs Q3 Final: Q1 vs winners of the semi-final
<u>Périodes d'entraînement pour les éliminatoires</u> L'équipe qui termine en première position (Q1) à la suite de la ronde préliminaire aura droit à une période de pratique de 60 minutes sur la piste sur laquelle aura lieu la finale, en utilisant les pierres de cette piste.	<u>Playoff practice time</u> The team that finishes in first position (Q1) after the preliminary round can have a 60-minute practice session on the sheet that will be used for the final and with that sheet's rocks.
<u>Avantage de la dernière pierre (ronde éliminatoire)</u> Pour tous les matchs de la ronde éliminatoire, l'équipe qui a la meilleure fiche victoires et défaites aura le marteau et le choix de la couleur des pierres. Cette équipe aura la première période d'entraînement et il n'y aura pas de PDP. Si les deux équipes ont la même fiche victoires et défaites, l'équipe la mieux classée aura le choix entre la couleur des pierres ou l'ordre de la période d'entraînement. Deux (2) PDP seront utilisés tels que décrits précédemment pour déterminer quelle équipe aura le marteau au premier bout.	<u>Last stone advantage and choice of rock colour (playoffs)</u> For all the playoff games, the team with the best win-loss record will have the hammer and choice of rock colour. This team will have first practice and there will be no LSD. If both teams have the same win-loss record, the highest-ranked team will have the choice between rock colour or the order of practice. Two (2) LSD will be delivered as previously described to determine who will have the hammer in the first end.
<u>Choix des pierres (ronde éliminatoire)</u> <u>Demi-finale :</u> Les pierres utilisées seront celles de la piste sur laquelle aura lieu le match. <u>Finale :</u> Les équipes peuvent se constituer un jeu de huit (8) pierres parmi toutes les pierres disponibles (pistes A, B, C, D et E). Les	<u>Rock selection (playoffs)</u> <u>Semi-final:</u> The rocks used for the game will be the rocks from the sheet the game is played on. <u>Final:</u> Teams may create a set of eight (8) stones by combining any stones from all available sheets (Sheets A, B, C, D and E). Teams

équipes devront remettre le formulaire prévu à cet effet à l'arbitre en chef au moins 30 minutes avant la première période d'entraînement à défaut de quoi, un jeu de pierres complet leur sera attribué par l'arbitre en chef.	must complete the provided form and return it to the chief umpire at least 30 minutes before the start of the first practice, otherwise, a full set of stones will be awarded to them by the chief umpire.
---	--

ANNEXE A – HORAIRE DES PÉRIODES D’ENTRAÎNEMENT PRÉ-COMPÉTITION

Chaque équipe a droit à dix (10) minutes d’entraînement sur chacune des pistes.

Un avis sera donné à la neuvième minute. Puis, après 10 minutes, un avis de changer de piste vers la droite.

Laissez les pierres où elles sont lors des changements de piste. Rapportez-les seulement à la fin de l’entraînement.

ANNEX A – PRE COMPETITION PRACTICES SCHEDULE TEAM PRACTICE

Each team will have ten (10) minutes to practice on each sheet.

A warning will be given after nine minutes. Then, after 10 minutes, a warning to move to the next sheet on the right.

Leave the rocks where they are when moving to the next sheet. Bring them back only at the end of the practice.

Groupe A

La piste de départ se trouve dans le tableau ci-dessous. Après chaque dix (10) minutes, les équipes changeront de piste vers la droite.

A	B	C	D	E	En attente
St-Georges	Gionest	Fortin	Jean	Tanguay	Arsenault

ANNEXE B – CODE D’ÉTHIQUE CQ CONCERNANT L’UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

Prémisses

1. Curling Québec est conscient que l'utilisation des médias sociaux par les clubs, athlètes, entraîneurs, équipes, officiels, etc., est en croissance et en évolution constante. Les interactions entre les médias, les joueurs et les admirateurs sont une opportunité de promouvoir les équipes et le sport, mais chaque personne utilisant les médias sociaux se doit d'être consciente des risques et responsabilités qui s'y rattachent. Ceci est encore plus vrai lors de championnats provinciaux, nationaux ou mondiaux puisque la visibilité de ces événements est plus grande. Curling Québec tient à rappeler à ses membres qu'une infraction à ce code d'éthique est passible de sanction disciplinaire.

Application du code d'éthique

2. Cette politique s'applique à tous les participants (employés, athlètes, entraîneurs, arbitres, bénévoles, parents, admirateurs, etc.) aux activités sous l'autorité de Curling Québec.

Conduite et comportement

3. Une conduite inappropriée lors de l'utilisation des médias sociaux est passible d'une sanction disciplinaire. Les actions inappropriées incluent, mais ne sont pas limité à :

- a) Publier un commentaire dans un média social qui est irrespectueux, haineux, nuisible, désobligant, insultant ou autrement négatif et qui s'adresse à une personne à Curling Québec, un club affilié ou à d'autres personnes liées à Curling Québec (bénévoles, arbitres, participants, entraîneurs, etc.);
- b) Publier une image, une image modifiée ou une vidéo dans un média social qui est nuisible, irrespectueuse, insultante ou autrement offensante et qui s'adresse à une personne à Curling Québec, un club affilié ou à d'autres personnes liées à Curling Québec (bénévoles, arbitres, participants, entraîneurs, etc.);
- c) Créer ou contribuer à un groupe Facebook, une page web, un compte Instagram, un fil Twitter, un blogue ou un forum en ligne consacré uniquement ou en partie à la promotion de remarques ou de commentaires négatifs ou désobligants sur Curling Québec, ses intervenants ou sa réputation;
- d) Des relations personnelles ou sexuelles inappropriées entre des personnes dont les interactions sont régies par un déséquilibre de pouvoir, par exemple entre les athlètes et les entraîneurs, les administrateurs et le personnel, les officiels et les athlètes, etc.;
- e) Tout cas de cyberintimidation ou de cyberharcèlement entre une personne et une autre (y compris un coéquipier, un entraîneur, un adversaire, un bénévole ou un officiel), qui peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, la conduite suivante sur tout média social, par message texte ou par courriel : insultes régulières, commentaires négatifs, comportement vexatoire, blagues, menaces, se faire passer pour une autre personne, répandre des rumeurs ou des mensonges ou tout autre comportement nuisible.

4. Toute conduite et tout comportement dans les médias sociaux peuvent être assujettis à la Politique en matière de protection de l'intégrité de Curling Québec, à la discrétion du président du comité de discipline ou du gestionnaire de cas.

Responsabilités individuelles

5. Les personnes reconnaissent que leur activité dans les médias sociaux peut être vue par n'importe qui, y compris Curling Québec.

6. Si Curling Québec interagit officieusement avec une personne dans les médias sociaux (par exemple, en partageant un gazoillis ou une photo sur Facebook), la personne peut, en tout temps, demander à Curling Québec de cesser cet engagement.

7. Lors de l'utilisation de médias sociaux, une personne doit faire preuve d'un comportement approprié conforme à son rôle et son statut à Curling Québec.

8. La suppression de contenu des médias sociaux après sa publication (publique ou privée) ne dispense pas la personne d'être assujettie à la Politique en matière de protection de l'intégrité de Curling Québec.

9. Une personne qui croit que l'activité d'une autre personne dans les médias sociaux est inappropriée ou pourrait enfreindre les politiques et les procédures de Curling Québec devrait signaler le cas à Curling Québec, de la manière décrite dans la Politique en matière de protection de l'intégrité de Curling Québec.

ANNEXE C – CODE D’ÉTHIQUE DU PARTICIPANT**ANNEX C – PARTICIPANT’S CODE OF ETHICS**

Il est attendu que tout joueur ou joueuse participant à un tournoi, un championnat ou à un évènement officiel sanctionné par Curling Québec doit se comporter de façon respectueuse envers ses coéquipiers, ses adversaires, les arbitres, les organisateurs, les spectateurs et toute autre personne présente.

Ainsi, les comportements suivants ne seront dorénavant plus tolérés lors des évènements sanctionnés par Curling Québec :

- Coup de balai : tout coup de balai effectué sur la surface de jeu ou à l’extérieur, endommageant ou non la surface glacée.
- Langage abusif : blasphèmes, etc.

Sanctions

Les arbitres en chef auront l’obligation d’appliquer les sanctions suivantes:

- Première offense dans un match : avertissement. L’arbitre en chef informera le/la joueur/joueuse concerné lorsque le bout sera complété.
- Deuxième offense dans un match pour un même joueur: expulsion; comme stipulé dans la règlementation officielle de Curling Canada, le joueur ou la joueuse expulsée ne peut pas être remplacé(e) (Règle 21-7) et l’équipe doit terminer le match avec trois joueurs.
- Troisième offense pour un même joueur dans le même tournoi : expulsion définitive de l’évènement et convocation auprès du comité de discipline de CQ.

ANNEXE D – ENTENTE DE PARTICIPATION

En considérant que Curling Québec accepte que je participe à un championnat provincial, je consens à ce qui suit :

1. Je reconnais avoir reçu et lu les règlements pour le championnat provincial désigné.
2. Je m'engage à respecter tous les règles et règlements en regard de la publicité, de la promotion et du code vestimentaire tel qu'établi par Curling Québec et ses commanditaires, dont j'ai pris connaissance dans le Guide des compétiteurs.
3. Je vais me conformer aux programmes antidopage de l'Association mondiale de curling (WCF) et du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) qui exigent d'éviter de consommer des substances interdites. S'il y a lieu, je me soumettrai aux tests de dépistages de substances interdites effectués par un représentant de l'Association ou toute autre personne ayant l'autorité de le faire.
4. Je consens à ce que Curling Québec et son mandataire :
 - photographient ;
 - enregistrent des vidéos ;
 - filment ; ou
 - enregistrent ma voix ; et suite à
 - montrent, publient et diffusent mon nom ou photographies, vidéos, films, ou tout autre portrait de moi ou tout enregistrement de ma voix pour n'importe quelle promotion, reportage ou publicité sur ou en relation avec Curling Québec ou l'événement.

5. Pour la promotion du curling lors de la diffusion de l'événement, je consens à :

- être interviewé pendant l'événement et
- porter, à la demande de Curling Québec, un micro lors de la compétition.

J'accepte les conditions de cette entente comme en fait foi ma signature.

Signé le	(Jour)	(Mois)	(Année)	
----------	--------	--------	---------	--

Équipe			
	Lettres moulées	Signature	Courriel
Capt			
3e			
2e			
1er			
5e			
Ent.			

IL EST OBLIGATOIRE DE:

1. signer (par tous les joueurs/joueuses de l'équipe et l'entraîneur si applicable)
2. remettre à l'arbitre en chef au championnat provincial AVANT de jouer votre PREMIER match.